



***Nous n'avons volontairement pas corrigé les imperfections de forme qui peuvent apparaître dans chaque copie.***

## Troisième concours

### 3<sup>ème</sup> épreuve d'admissibilité : Question contemporaine

Meilleure copie

Note : 18/20

Les attaques de boucheries par des “ antispécistes ”, la nudité des Femen, la violence des black blocs, tous ces phénomènes à la dimension visuelle indiscutable interrogent quant à l'évolution de l'expression politique aujourd'hui. Ainsi qu'à la nature de la réponse de la puissance publique.

Quelles sont les nouvelles formes d'engagement des citoyens ? L'innovation réside à la fois dans les finalités, mais aussi dans les moyens. Les fins sont aussi nombreuses que les singularités revendiquées au sein d'une société fragmentée : genre (féminisme/masculinisme), orientation religieuse (Manif pour tous), sexuelle (mouvements LGBT), etc. Les moyens ont aussi évolué : utilisation habile des réseaux sociaux, radicalisation des actions – parfois violentes –, judiciarisation des enjeux publics, etc. Face à ces changements, l'action de l'Etat doit s'adapter à différents stades : construction et application de la norme, élaboration des politiques publiques et relations avec les citoyens.

Tout l'enjeu est donc d'analyser comment l'Etat peut maintenir son action ainsi que son message universel (d'égalité, de neutralité, etc.) dans un contexte de changement, de fragmentation, de radicalisation de la société française.

Il est, dans un premier temps, nécessaire de constater que les nouvelles formes d'engagement sont l'expression d'une société fragmentée, fragilisée, radicalisée. Ensuite, il est utile de s'intéresser à la nécessaire évolution du paradigme de l'action de l'Etat, confronté à de nouvelles tensions démocratiques ainsi qu'au besoin de nouvelles expertises et modalités de réponse publique.

I Les nouvelles formes d'engagement sont l'expression sociale d'une société fragmentée, fragilisée, radicalisée.

#### I.1. Une société fragilisée, fragmentée

Qu'en est-il de l'engagement aujourd'hui ? Ce détour intellectuel se justifie dans la mesure où la notion d'engagement peut prêter à confusion. C'est à l'origine “ donner un gage ”, s'impliquer. Analyser ce phénomène sous le prisme de la vie publique invite à s'intéresser à un premier paradoxe : les nouvelles formes d'engagement émergent au sein d'une société qui ne s'engage plus – en tout cas moins ou peu.

Et ceci est vrai dans la plupart des sphères de la vie (privée ou collective). La notion de couple est plus éphémère. Les divorces sont nombreux. L'institution du mariage recule. De nouvelles formes d'union plus souples et plus contractuelles comme le PACS (Pacte Civil de Solidarité) sont apparues pour répondre à cette demande, également. La cellule familiale historique a reculé également, laissant place aux familles recomposées, monoparentales. L'engagement au travail a aussi diminué, laissant place pour une partie de la population active à des stratégies de

retrait, comme l'indiquait Renaud Sainsaulieu dans son ouvrage « L'identité au travail ». L'implication dans les partis politiques est plus faible aussi, que ce soit en France, en Allemagne ou dans toutes les démocraties occidentales. Les taux de syndicalisation sont faibles (un peu plus de 7% en France) et les taux de participation électorale déclinent pour tous les enjeux électoraux. Globalement, l'engagement recule, mais prend aussi de nouvelles formes. Après la fin des « grands récits » structurants et adoptant une démarche intellectuelle holiste, des mouvements plus « spécialisés » sont apparus, ayant rarement une vision globale du fonctionnement social.

Au-delà de la fragmentation intellectuelle, c'est la fragmentation des projets de société qui est saisissante. Sans qu'il n'existe d'ordre hiérarchique, il est possible de passer en revue les différents mouvements. Tout d'abord ceux basés sur la notion de genre ; avec des mouvements très différents comme les Femmes ou Osez le féminisme. Le pendant masculin apparaît en Amérique du Nord avec « Incels » (cf. infra). Existente aussi des mouvances basées sur la religion, mais ayant une vocation spécifique. L'exemple qui est le plus pertinent est « La manif pour tous » dont la combativité en matière de questions familiales n'est plus à prouver. Ce mouvement catholique conservateur est très structuré et actif en ce qui concerne les questions de bioéthique, notamment. Et face à eux, pour ces enjeux, des associations L G B T sont également très actives. Mais moins organisées, comme laisse à penser la prédominance de la Manif pour tous dans les débats. Et nul ne sait qui représente la plus large fraction de l'opinion.

Il existe également des formes antiétatiques d'engagement. Le mouvement des black blocs est une nouvelle forme d'expression anarchiste. Là encore, le projet est contestataire mais pas structurant. Avec des variantes de communauté anarchiste comme à Notre-Dame-des-Landes. C'est alors davantage. Il faut aussi faire référence aux « Antifas », mouvement antifasciste qui n'hésite pas à organiser des expéditions musclées contre les groupes ou groupuscules considérés comme fascistes. Puis les antispécistes, qui s'en prennent aux personnes consommant et produisant de la viande. Ou, de manière plus « douce », des mouvements comme L214 qui militent contre la souffrance animale. Beaucoup d'oppositions et peu de projets structurants. Puis, sur le plan ethnique, des organisations comme le MRAP ou la LICRA, des associations antiracistes au combat tout à fait légitime mais sans projet holiste, là encore. Et des mouvements comme le CRAN (Comité Représentatif des Associations Noires) ou les Indigènes de la République, ayant des revendications ethniques. Le projet républicain universaliste est confronté à des organisations très variées, très organisées et aux exigences souvent contradictoires. Mais le plus inquiétant est sans nul doute la radicalisation de ces mouvements.

## I.2 La radicalisation / technicisation des nouvelles formes d'engagement des citoyens

Il est indiscutable que la violence physique et symbolique est de plus en plus présente. Max Weber analysait dans son ouvrage « Le savant et le politique » les logiques propres aux éthiques de conviction et de responsabilité. En reprenant son cadre d'analyse, il est envisageable de se prononcer sur l'émergence d'une éthique de conviction violente. Qui en outre remet en cause le « monopole de la violence physique légitime de l'Etat ». Les black blocs s'inspirent des méthodes de propagande par le fait, que Kropotkine n'aurait pas reniées. Le titre Black blocs du groupe Acab a des paroles explicites : « mon drapeau rouge est noir » sur fond de vidéos où des forces de l'ordre sont attaqués par des groupes ultra-violents. Les antispécistes détériorent des boucheries et menacent des gérants. Les antifas organisent des expéditions punitives contre des identitaires – et sans doute inversement. Il peut aussi être utile de rappeler la violence du radicalisme religieux, même si ces formes extrêmes ne rentrent pas exactement dans le cadre d'analyse des nouvelles formes d'engagement des citoyens. Cette violence peut renvoyer à l'interprétation de Freud dans « Culture et civilisation ». Le processus de civilisation implique le contrôle de certaines pulsions et la mise en place d'un fonctionnement psychique les limitant. Il semble que la « toute puissance » est encore présente dans de nombreux esprits et pose des problèmes de fonctionnement du « corps social ».

Les nouvelles formes d'engagement se sont aussi technicisées. C'est-à-dire qu'elles se sont en premier lieu juridicisées. La part croissante du contentieux dans la vie sociale est un véritable phénomène sociologique et politique. Tant le juge administratif que le juge judiciaire sont davantage sollicités. Les associations de défense de l'environnement attaquant les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme), les installations d'éoliennes, l'installation de sites industriels, etc. Cela pose la question de l'égalité des exigences. Le chômeur dans un bassin d'emploi sinistré a-t-il autant de moyens juridiques que des membres d'une association écologiste. Quel est l'équilibre entre le droit à l'emploi et le droit à l'environnement ? Sans trancher ce débat, reste un constat d'inégalité potentielle devant la loi.

Plus juridiques, mais aussi plus techniques, les nouvelles formes d'engagement des citoyens utilisent davantage les réseaux sociaux, sont plus habiles dans leur stratégie d'influence. Cela renvoie à l'éternelle question démocratique relative aux lobbys : sont-ils un facteur d'inégalité républicaine malgré leur utilité sur le plan de la transmission des idées et revendications politiques ? La Manif pour tous et les mouvements LGBT ont une maîtrise importante des réseaux sociaux et du fonctionnement médiatique. De même, les associations pro environnementales ou antiracistes savent se faire entendre dans le bruit médiatique ambiant. L'Etat ne saurait faire l'économie d'en tenir compte.

II La nécessaire évolution du paradigme de l'action de l'Etat entre tensions démocratiques et nécessité de nouvelles modalités d'action de l'Etat.

### II.1 L'Etat face à de nouvelles tensions démocratiques.

Ces tensions portent autant sur la forme que sur la temporalité de l'action des pouvoirs publics. En ce qui concerne la forme, c'est l'opposition entre « démocratie directe » via les réseaux sociaux et recours aux corps intermédiaires qui apparaît en premier. Et réinterroge un Etat républicain unitaire dont l'histoire a, à un moment donné, écarté les corps intermédiaires (loi Le Chapelier). La Finlande a recours à une plateforme numérique pour l'élaboration de la loi. C'est une idée séduisante et moderne. Mais est-il indispensable de rappeler que la société finlandaise est de taille modeste, peuplée de scandinaves au comportement civique particulier ? C'est la limite de l'illustration par l'exemple nordique de manière générale. Et un peuple latin n'accepte pas le même type de contraintes. En ce qui concerne les questions de bioéthique, les consultations du CCNE ont montré que, sur Internet, c'est le mouvement le plus discipliné qui l'emportait. Pas celui le plus représentatif. C'est une triste réalité politique que les acteurs publics doivent intégrer à une époque où les fake news, faits alternatifs, post-vérité, etc. sont autant de concepts avec qui il faut cohabiter – sans oublier de les combattre.

Les réseaux sociaux font aussi émerger des comportements individuels et collectifs que la psychologie sociale a déjà pu identifier. Catharsis, renforcée par l'anonymat. Les phénomènes de toute puissance et de lynchage sont fréquents. Et inutiles à l'action publique. Les Finlandais ont été lucides en rendant obligatoire l'identification personnelle dans le cadre de leur démarche de crowdsourcing. L'analyse d'Eugène Enriquez dans son ouvrage « De la horde à l'Etat » est pertinente pour comprendre que les réseaux sociaux peuvent constituer un recul civilisationnel nous rapprochant de la horde si les pouvoirs publics n'encadrent pas la « liberté » de haïr et de dénigrer. Faire abstraction des corps intermédiaires constitue en outre une erreur politique et démocratique. Associer les organisations syndicales, les associations pour les réformes concernées (droit du travail, aides sociales) est un manque évident. Or, il existe une nouvelle contrainte d'immédiateté et d'urgence de l'action de l'Etat.

En effet, la temporalité est essentielle dans une société où les citoyens veulent tout, tout de suite, en matière de réformes. Peut-être n'ont-ils pas tort au regard de la situation préoccupante des finances publiques, de la contrainte politique majeure créée par la montée en puissance des partis « antisystème » et populistes. Mais l'urgence, la rapidité de l'action de l'Etat n'est pas compatible avec une démarche participative. Les récentes réformes du Gouvernement ont privilégié la temporalité. Les corps intermédiaires n'ont pas manqué de signaler leur déception et leur colère. Laurent Berger, leader de la CFDT, s'est clairement exprimé à ce propos. Les fonctionnements sociaux antérieurs n'ont pas disparu et les nouvelles formes d'engagement demandent à l'action de l'Etat de s'adapter.

### II.2. L'adaptation de l'action de l'Etat : une puissance publique plus technique et plus universaliste.

L'Etat a besoin de nouvelles expertises. Il ne peut faire l'économie de la transition vers l'Etat numérique. Sans pour autant oublier les victimes de la fracture numérique. Il doit aussi être plus technique. La justice doit être entouré de meilleurs experts, mieux rémunérés, plus stables. L'exemple des éoliennes est flagrant. La France ne peut se permettre des délais de réponse plus longs que les autres pays. La justice doit fonctionner plus vite avec davantage de moyens, ce sans quoi elle croulera sous le flot de la juridisation et de la judiciarisation. Davantage d'informatique, davantage de juges ; tout cela peut effrayer et rappeler le message de Jacques Ellul à propos de la civilisation technicienne. L'Etat, en se dotant de ces moyens, ne doit pas oublier sa vocation universaliste et humaniste.

Il existe une fable bouddhiste qui résume bien la situation de l'Etat français. Le moine et le scorpion. Un moine près d'un étang voit un scorpion se noyer. Il le sauve. Ce dernier le pique et retombe alors dans l'eau. Puis le moine le sauve à nouveau. Le scorpion le repique. Son disciple, observant la scène, s'étonne de la situation. Le moine explique alors que la nature du scorpion est de piquer. Sa nature est d'aider. Il ne changera pas sa nature parce qu'un scorpion le pique. Une solution est trouvée en utilisant une feuille pour sauver le scorpion de la noyade. La République, pareillement, ne doit pas étouffer le droit de manifester car les black blocs provoquent des dégâts importants. Elle doit davantage utiliser sa faculté de renseignement. Face aux revendications de groupes minoritaires souhaitant imposer leurs règles de vie à la majorité, elle doit conserver son message universel et démocratique. A ceux qui veulent contester le monopole de la violence physique légitime, comme les antifascistes, les antispécistes ; il faut opposer une réponse policière et judiciaire exemplaire. A ceux qui veulent imposer des règles religieuses, la laïcité et la neutralité de l'Etat sont des réponses toujours satisfaisantes. Aux revendications identitaires, la réponse réside dans la lutte contre les discriminations. Il est tout simplement devenu indispensable pour l'Etat et ses représentants de se réapproprier les valeurs universelles, le message républicain originel d'égalité. Ces principes s'adaptent et ne meurent pas face aux nouvelles formes d'engagement.

Les nouvelles formes d'engagement des citoyens reflètent les évolutions de la société : plus radicales, plus fragmentées, plus utilitaristes et moins universelles. L'action publique doit s'adapter à cette situation en étant plus à même de gérer les nouvelles tensions démocratiques et en adaptant la réponse publique sans oublier sa tradition d'universalisme, de neutralité, d'égalité.

Peut-être que le plus grand danger est de céder à cette pulsion collective d'une société fragilisée que la citation attribuée à Saint-Just résume efficacement : « Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ». C'est le rôle de l'Etat que de ne pas y céder.